



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE VETERANS

PROCES VERBAL N° 14 – SAISON 2023/2024

Réunion du :	11/06/2024, au DISTRICT.
Présidence :	DELPLACE Patrick
Présent(s) :	CHAIN Dominique, DELAUNAY Jean Loup, GRIMAUD Pierre Olivier
Excusé(s) :	
Invité(s):	GASTINEAU Jacques

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. DELPLACE Patrick, membre du club de BOUCHEMAINE ES, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHAIN Dominique, membre du club de ST MELAINE/AUBANCE, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. GRIMAUD Pierre Olivier, membre du club de JUIGNE FC LOUET, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Homologation Procès-Verbal n°13

Le procès-verbal N° 13 de la réunion du 16 mai 2024 est approuvé.

2. Contrôle des résultats et classements de la D1, D2, D3 et D4

Suite à validation des classements des différents championnats vétérans, les montées et descentes sont, sous réserve de procédures en cours, les suivantes :

En D1 :

- Descente en D2 de Andard-Brain et Doué-la-Fontaine

En D2 :

- Montée en D1 de ES Aubance Brissac et Montreuil-Juigné BF
- Descente en D3 de St Jean St-Martin et JS Layon

En D3 :

- Montée en D2 de Champtocé-Ingrandes LFA et Pomjeanais
- Descente en D4 de Etriché et FC Louet-Juigné

En D4 :

- Montée en D3 de Angers NDC et Les Hauts Anjou FC

3. Contrôle des résultats du football à 7

La commission valide les derniers résultats et le classement final du championnat de football à 7.

4. Contrôle des feuilles de match des demi-finales des trois coupes

La commission procède à la validation des feuilles de matchs des demi-finales de chaque coupe.

5. Nomination des arbitres pour les finales des coupes

Les arbitres centraux pour les finales des trois coupes sont nommés :

- Coupe de l'Anjou : Jérôme Da Silva (FC Layon), arbitre nommé par la CDA
- Coupe de l'Amitié : Stéphane Bazille (Montreuil-Juigné BF)
- Coupe Paul Augelle : Nicolas Morille (Chemillé)

Les arbitres assistants sont à la charge du club organisateur des finales.

6. Visite du club organisateur des finales et du tournoi "foot à 7"

Suite à la visite des installations du stade de Frémur, le cahier des charges pour l'organisation des finales par le club d'Angers Intrépide est validé par la commission vétérans.

Les finales des coupes seront les suivantes :

- Coupe de l'Anjou : Chalonnes Chaudefonds – Champtocé Ingrandes LFA
- Coupe de l'Amitié : Angers NDC – Mûrs Erigné
- Coupe Paul Augelle : Saint Melaine s/Aubance - Champtocé Ingrandes LFA

A noter que, compte tenu du trop faible nombre d'équipes engagées, le tournoi "Foot à 7" qui devait précéder les finales est annulé.

7. Réunion de fin d'année du 21/06/2024

La réunion de fin d'année du vendredi 21 juin prochain, organisée par le club de FC Layon, aura lieu à la salle des Rondières à Faye d'Anjou à partir de 19h00.

8. Projet de modification des coupes

La coupe de l'Anjou sera accessible aux joueurs à partir de 33 ans.

La coupe de l'Amitié sera accessible aux joueurs à partir de 35 ans.

La coupe Paul Augelle restera accessible aux joueurs à partir de 42 ans.

9. Projet de modification du règlement "Foot à 7"

Le nombre de joueurs autorisé sera désormais de 8 joueurs + 4 remplaçants facultatifs. Le "foot à 7" deviendra donc du "foot à 8".

Dans la mesure du possible, il serait souhaitable qu'il soit procédé systématiquement au traçage d'une zone de réparation devant chaque but sur les demi-terrains.

10. Courriers divers.

Pas de courriers divers.

11. Questions diverses.

Pas de questions diverses.

Prochaine réunion :

Le Président	Le Secrétaire
M. DELPLACE Patrick	M. GRIMAUD Pierre-Olivier